L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 AVRIL 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN, 4 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—Deux terrains contigus situés dans le Troisième District, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, l'un face à la rue Clouet, et l'autre à l'angle des rues Clouet et Amour.—De plus, un édifice en bois bâti sur un terrain borné par les rues Chartres, Bordeaux, Ulysée et Valence.

Par S. Gaunault, à 11 heures, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc—44 vaches laitières.

Par Eug. Tourné, à 4 heures P. M., sur la Levée, Deuxième District, en débarquement de la barque italienne Anna, de Gênes, face à la rue Hôpital—Macaroni, vermicelli, ail, fromage Parmesan, castagnes, noisettes, &c.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan Nos 45 et 47 Vieille-Levée—300 lots de marchandises sèches.

Par P. J. Spear, à 10 heures, No 208, rue Julie, entre Carondelet et Baronne—Meubles, tableaux à huile, et bijouterie fine, &c.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres—Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 27 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres — chaussures, habillements fins de saison.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt Montgomery—Machines, chaussures, outils, [illegible].

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches et hardes.

ATTENTION!

Vente par catalogue ex barque ANNA, à 4 h. P. M., sur la Levée, au pied de la rue Hôpital, par Eugène Tourné.

ATTENTION!

Propriétés améliorées et édifice en bois, à l'encan, par le shérif.

L'attention publique est appelée sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de deux portions de terre ou îlets, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situées rue Clouet, entre celles des Craps (aujourd'hui Bourgogne) et d'Amour (aujourd'hui des Remparts), Troisième District, et d'une maison basse, en bois, construite sur un terrain situé dans l'îlet borné par les rues Chartres, Bordeaux, du Colisée (autrefois Plaquemines) et Valence, Quatrième District. Voir aux annonces.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Tarain, 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI, MARDI.

OPÉRA. — Deuxième Grand Concert Sacré.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Représentations dramatiques de Mme D. P. Bowers.

ST CHARLES — Lady of Lyons.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

Quiconque veut gagner de $1 à $2, doit acheter son chapeau au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans. Agence, rue du Canal, 182.

Avec $6 00, l'on obtient l'Histoire Illustrée du Siége de Paris, chez Roux Rey & Bech, 20, rue Royale.

AVIS AUX MÈRES.—Chapeaux pour enfants, en paille, laine, de 25 cents à $2 au coin St-Louis et Royale.

Chapeaux de paille pour enfants, à très bon marché, au coin St-Louis et Royale.

LA CÔTE ET DONALDSONVILLE.—Le bateau à vapeur Flora partira tous les mardis et vendredis à midi, et recevra du fret et des passagers pour tous les endroits de la côte jusqu'à Donaldsonville. Le Flora est commandé par le capitaine J. J. Labarthe, dont l'expérience comme marinier inspire toute confiance. Le capitaine est un des vétérans les plus habiles et les plus estimés de la côte. Son commis, M. W. Barksdale, n'est pas moins recommandable dans la partie qui le concerne, en sorte que les expéditeurs et les passagers peuvent, en toute sûreté, confier au steamer Flora leurs personnes et leurs marchandises.

Un projet de contrat pour le Drainage de la ville.

Le Conseil des administrateurs doit s'occuper, ce soir, d'un projet de contrat entre la mairie de la Nouvelle-Orléans et la compagnie du canal du Mississippi et du lac Borgne.

On sait qu'à sa dernière session, la Législature a voté—on ne sait pas au juste en échange de quelle considération—une loi substituant la compagnie précitée à celle du canal de l'Ile-aux-Vaisseaux pour tout ce qui concerne le drainage de la ville. Cette loi ordonne à la ville de payer les grands travaux de levées, de canaux, etc., qui doivent être exécutés par la compagnie.

En réponse à la notification faite au maire et au Conseil par la compagnie, il a été répondu que les autorités municipales ne reconnaissaient pas la constitutionnalité de la loi. C'est alors qu'une transaction a été proposée. Elle consiste en un contrat qui serait passé volontairement par la ville pour l'exécution d'un plan tendant à protéger la Nouvelle-Orléans contre les inondations. Les administrateurs et le maire, accompagnés des anciens commissaires de drainage, sont allés avec les officiers de la compagnie explorer les lieux. Le résultat des pourparlers échangés a été un projet d'ordonnance qui sera soumis ce soir au Conseil.

Nous ne voulons pas entrer dans l'examen du projet lui-même; nous dirons seulement, en passant, qu'il pèche complètement par la base. L'expérience du passé a démontré que tous les canaux allant du fleuve au Lac ne sauraient accomplir un drainage efficace puisqu'il y a des époques de l'année où les eaux du lac, plus hautes que les terres, refluent vers la ville. Mais laissons de côté la critique du plan, pour nous occuper que du point important, la carte à payer.

Le projet dont il s'agit, après avoir énuméré tous les canaux à creuser et toutes les levées à construire, sans indiquer même approximativement le coût de ces travaux, coût qui devra s'élever à plusieurs millions, se contente de dire que la ville émettra des mandats pour le paiement des travaux, comme le requiert la loi, lesquels mandats, en cas de non réalisation ou de non collection de l'actif, porteront intérêt à 8 p% et seront échangés, au bout d'un an, en Bons de la ville portant 8 p% d'intérêt et remboursables en dix ans, etc. etc.

Ce qui précède suffit pour nous faire condamner entièrement le projet. Assez de millions de dépensés! La dette de la ville dépassait, au 31 décembre 1870, dix-huit millions. Le budget de 1871 présente un déficit qui va s'augmenter considérablement par la limitation des taxes municipales à 2 p%. Et, au lieu de nous parler de réductions sur les dépenses pour rétablir l'équilibre du budget, on présente un projet qui endetterait encore la ville de plusieurs millions!

Si la loi qu'invoque la Compagnie commande impérativement à la ville de payer ces travaux de drainage, une autre loi votée postérieurement, à la même session, interdit à la ville de lever plus de deux pour cent de taxes. Aucune loi n'autorise la ville à s'endetter pour cet objet, ni à émettre des mandats ou des Bons. Le devoir du Conseil est de rejeter un pareil projet, celui du maire est de le combattre par tous les moyens possibles.

Plusieurs millions de Bons remboursables en dix ans! Y songe-t-on? En vérité, et où prendra-t-on les fonds pour payer l'intérêt et amortir le capital en un si court espace de temps? Les obligations déjà existantes absorberont presque la totalité des deux pour cent qui doivent être le maximum des taxes municipales.

Avant d'entreprendre aucun grand travail et de se lancer dans de nouvelles dépenses, il faut que la ville soit sortie du chaos financier dans lequel elle est plongée. Nous nous opposerons à tout ce qui peut empirer la situation déjà si compromise de notre communauté.

Logique et Bonne Foi.

Dans la polémique entamée par le Times contre l'Abeille au sujet des dettes de l'Etat, le premier de ces journaux ayant commis une erreur grossière en soutenant que les détenteurs de Bons pouvaient forcer l'Etat à payer en le poursuivant devant les Cours des Etats-Unis, nous lui avons répondu par l'article onze de la Constitution des Etats-Unis. Le Times ne pouvait contester un texte aussi clair que celui de l'article onze, et il n'a trouvé rien de mieux que de nier son erreur de la veille. Nous croyons donc utile de mettre en regard ce que le Times a dit le samedi et ce qu'il a dit le dimanche, afin que le public puisse juger de la logique et de la bonne foi de ce journal.

(Extrait du Times de samedi, 1er avril 1871.)

Quel est l'effet d'une pareille notification? Quelques malins spéculateurs en Bons pourront les acheter à des taux plus bas; les valeurs de l'Etat subiront un escompte plus fort, et alors quand ces bons seront ainsi achetés à des taux ruineux, les détenteurs s'empareront de les collecter! Comment s'y opposera-t-on et comment l'empêchera-t-on? Supposons que le gouvernement d'Etat obéisse à l'Abeille et refuse de reconnaître ces Bons et de faire des allocations pour leur paiement, qu'est-ce qui empêchera les détenteurs de recourir aux cours [illegible] ... Les fonds pour payer le capital et l'intérêt de ces bons [illegible] ... conformément aux constitutionnelles.

(Extrait du Times de dimanche 2 avril 1871.)

Il est vrai que, d'après le 11e amendement de la Constitution des Etats-Unis, les citoyens d'un autre Etat ou d'un Etat étranger ne peuvent intenter un procès dans les Cours des Etats-Unis contre un des Etats-Unis. Et nous n'avons jamais dit le contraire.

La proposition carrément affirmée par le Times que l'Etat peut, contre sa volonté, être soumis à une exécution judiciaire pour la collection d'une dette [illegible] ... jamais dit le contraire.

Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 159, à la Nlle-Orléans. 3m

A l'enseigne de Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale, nettoyage de Panamas, sans acide. Chapeaux de saison, à bon marché.

L'Hôtel St-Louis.

Grâce à l'initiative intelligente d'un de nos concitoyens, M. E. F. Mioton, et à l'empressement qu'ont mis les négociants, les capitalistes et les propriétaires du Second et du Troisième District à répondre à l'appel qui leur a été adressé, la réouverture de l'Hôtel St-Louis pour l'automne prochain peut être déjà considérée comme assurée. Nous avons fait ressortir à maintes reprises, l'intérêt puissant de cette réouverture pour cette partie de la ville, et il n'est pas un de nos lecteurs qui ne soit familier avec cette question. Voici, en peu de mots, le projet mis en avant par M. Mioton.

Il est proposé d'organiser une compagnie par actions au capital de $300,000 divisé en 12,000 actions de $25 chacune, dans le but d'acheter l'Hôtel St-Louis, d'y faire les réparations nécessaires, de le meubler et d'en faire un hôtel de premier ordre sur le plan européen, c'est-à-dire avec un restaurant indépendant.

La Banque des Citoyens, propriétaire de l'immeuble, a déjà fait une promesse de vente à raison de $150,000, avec des termes raisonnables. Le surplus du capital servirait aux réparations, à l'ameublement et au fonds de roulement de l'hôtel. On appellerait sur les actions $5 au 1er mai, et le surplus du capital serait versé par fractions de cinq piastres au plus après un avis publié pendant 30 jours dans deux journaux. L'hôtel serait ouvert au plus tard le 1er octobre prochain.

En quelques jours, M. Mioton a obtenu les signatures de plus de 150 des principaux négociants, capitalistes et propriétaires, dont les souscriptions s'élèvent déjà à environ $175,000. Nous publierons demain cette première liste et nous espérons y voir figurer les noms de tous les grands propriétaires du Second District, qui sont plus intéressés à la réussite du projet que ne le sont les négociants et les commerçants du quartier. Tous ceux qui n'auraient pas encore été invités à souscrire peuvent prendre connaissance du projet et de la liste, au magasin de M. Mioton, rue Royale, entre Bienville et Douane. Le surplus du capital devrait être souscrit en deux ou trois jours, car jamais entreprise ne s'est présentée avec un caractère de plus grande utilité et nous pouvons ajouter de plus impérieuse nécessité. Il s'agit d'inaugurer une nouvelle ère de prospérité pour la partie de la ville située au-dessous de la rue du Canal, car la réouverture de l'Hôtel St-Louis sera le signal de bien d'autres améliorations.

$12 00 par an. Tel est le prix de l'Illustration chez Roux-Rey & Bech, 20 rue Royale.

AVIS AUX HAVANAIS. — Spécialité pour le nettoyage des chapeaux Panamas, au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

REFUS DE PAYER L'IMPOT.—On nous informe qu'on s'occupe, dans le Troisième District de la ville, de former une organisation pour refuser de payer les taxes aux collecteurs actuels de l'Etat et de la ville. Il sera formé dans chaque ward un comité dont le devoir sera d'inviter les contribuables à tenir des réunions dans le but d'adopter des mesures tendant à la réalisation de l'objet en vue. On croit que le mouvement s'étendra à toute la ville, car la population tout entière est soulevée par l'accroissement sans fin des dettes et des taxes, et elle paraît décidée à ne plus se soumettre à une exploitation indéfinie et sans limites.

LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ.—Avec le retour du printemps reviennent les toilettes nouvelles aux vives couleurs. Il faut des rubans frais, des ceintures et des garnitures en harmonie avec la saison. Les dames trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer de plus nouveau en ce genre, au magasin de MM. Lion et Pinsard, 151 et 153, rue du Canal.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS.—L'élection annuelle de cette compagnie a eu lieu hier. Ont été élus Directeurs MM. P. Fourchy, D. McCoard, L.-F. Generès, S. Z. Relf, D. A. Chaffraix, P. Maspero, M. Puig, P. S. Wiltz, Jos. Hoy et Charles Lafitte. La compagnie des Marchands est une de nos plus importantes compagnies d'assurances et, comme on le voit par les noms qui précèdent, son conseil de direction est composé d'hommes d'affaires et de négociants qui comptent parmi les citoyens les plus honorablement connus dans notre communauté.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

Quel fil employez-vous? Le fil supérieur, le fil sans pareil est celui de Williston, (Williston's combed Sea Island Spool Cotton), qui se vend rue des Magasins, No. 35. Il excelle celui de toutes les autres fabriques. On n'en trouve de meilleur nulle part.

AVIS D'ASSESSEMENTS No 50 à 53.—Voyez l'annonce contenant l'avis des décès de Danl. Errald, Ignatius Caulfield, W. J. Duncan, et John Lutz.—L'assessement est payable au Bureau de la Compagnie d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance, l'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, dans un délai de 36 jours, à compter du 3 avril 1871.

Faites porter vos Illustrations à domicile, en vous abonnant chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

GANTS JOUVIN.—M. J. Augé, rue du Canal, No 132, a reçu, par le steamer Mercury, 100 douzaines de gants Jouvin qu'il offre à une grande réduction de prix. Les dames sont invitées à aller voir ces gants dont la facture est garantie.

LA COMPAGNIE DU GAZ STEINER DE LA LOUISIANE.—On verra plus loin la liste nominale des Directeurs qui forment le bureau de cette compagnie. Tous ces noms sont des plus honorablement connus et donnent une idée fort encourageante de l'entreprise. On peut du reste se rendre compte de l'avenir de cette nouvelle industrie en allant au bureau de la compagnie, rue Carondelet No 32, où une machine est en opération.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Le premier Concert Spirituel, donné hier à l'Opéra, est assurément l'une des plus belles soirées musicales auxquelles nous ayons assisté, tant ici qu'ailleurs.

L'exécution du Stabat, de Rossini, et des divers morceaux formant la seconde partie du programme, a été on ne peut plus remarquable. Les artistes, les chœurs, l'orchestre ont chacun leur part du légitime succès de cette magnifique soirée.

Nous ne saurions engager trop vivement les vrais amateurs de musique, qui n'ont pas eu la bonne fortune d'être hier soir à l'Opéra, d'aller entendre aujourd'hui le second et dernier concert. C'est là une occasion que tout dilettante doit tenir à honneur de ne pas laisser échapper.

Le Stabat de Rossini forme la première partie du programme; la seconde contient un choix de morceaux, parmi lesquels nous devons citer l'ouverture du Pardon et la Marche du Danhaüser (orchestre et chœur).

Le bénéfice de Mme Naddi est annoncé, pour lundi prochain, 10 avril. Il y a quinze jours que la salle est entièrement louée. Ce fait seul indique à quel point Mme Naddi est aimée du public de la Nouvelle-Orléans, et ce que sera son bénéfice. On peut s'attendre à une de ces soirées comme on en voit peu, ou même comme on n'en voit pas.

Nous sommes heureux qu'une artiste de talent, après avoir rendu à notre scène de grands et sérieux services, reçoive du public un éclatant témoignage de sympathie. Quant à nous, nous ferions pour le succès du bénéfice de Mme Naddi les vœux les plus sincères, si ces vœux n'étaient entièrement superflus.

Les personnes qui ont loué des places pour le bénéfice de Mme Naddi, sont priées de passer au Contrôle pour retirer leurs coupons, dans la journée de samedi, de 9 à 4 heures. Passé ce délai, l'administration disposera des places, dont les coupons n'auront pas été retirés.

Les Troubles de Paris.

Voici deux documents qui peuvent contribuer à jeter quelque lumière sur le commencement des troubles de Paris. Le premier est un manifeste du général Cluseret daté de Bordeaux:

AUX GARDES NATIONAUX DE LA SEINE.

Citoyens,

Le général d'Aurelle de Paladines est, après Gambetta et Trochu, l'homme le plus coupable envers la France. C'est lui qui a livré l'armée de la Loire à l'ennemi, sans combattre, car on ne peut donner le nom de combat à sa fuite honteuse. Cette armée comptait alors plus de 200,000 hommes.

Mais, M. d'Aurelle, par ineptie ou trahison, comptait vaincre, comme Trochu, par l'intercession de Notre-Dame-de Fourvière à laquelle il faisait dire des messes.

Mon cœur est trop triste pour venir plaisanter. Je parle sérieusement. C'est à la Vierge de Fourvières que d'Aurelles avait remis la conduite de nos armées. Or, qui dit Vierge dit jésuite. Est-il étonnant que vous n'ayez pas été secourus et, qu'à toutes les calamités de cette guerre infâme où tout le monde a déchiré la France, Parisiens, vous ayez eu à subir cette honte suprême, l'entrée des Prussiens dans Paris.

Cette honte, vous la devez à d'Aurelle de Paladines. Il devrait passer devant un conseil de guerre, et c'est lui que M. Thiers choisit pour mettre à votre tête.

Et de quel droit cette nouvelle insulte?

Où est le mandat de M. Thiers et celui de l'Assemblée qui lui a conféré ses pouvoirs? Elue par les paysans pour un objet déterminé, traiter de la honte de la France aux frais des villes, elle a accompli son triste mandat. Maintenant, elle n'est plus rien qu'un groupe de factieux du jour où elle refuse de se dissoudre.

La source de tout pouvoir et le seul pouvoir à Paris, c'est vous, gardes nationaux de la Seine, vous, le peuple avancé.

Faites-vous respecter en arrêtant et mettant en accusation l'homme coupable qui, après avoir aidé à faire le coup d'Etat, trahit une seconde fois la France en livrant l'armée de la Loire.

Puis, affirmez votre autorité, ainsi que le principe de la souveraineté populaire en nommant vous-mêmes votre chef.

Il n'y a pas un honnête homme en France qui puisse servir sous les ordres d'un Paladines.

Deux décembriseurs à la tête des forces armées de la capitale, c'est trop.

GÉNÉRAL CLUSERET.

Bordeaux, 6 mars.

Dans l'après-midi du 9, l'affiche suivante a été apposée sur les murs du 13me arrondissement:

FÉDÉRATION DE LA GARDE NATIONALE.

ÉTAT-MAJOR DU 13E ARRONDISSEMENT.

Gardes nationaux du 13e arrondissement,

Vous nous avez choisis pour vous représenter auprès du Comité de la fédération de la garde nationale, au moment où l'on vous imposait pour général, en chef d'Aurelle de Paladines.

Le général a été destitué de son commandement par Gambetta, après la prise d'Orléans par les Prussiens. Pourquoi ???

Il importe de préciser notre programme. Le voici:

1. La République est au-dessus du droit des majorités, en conséquence nul n'a le droit de la mettre en discussion;

2. Nous voulons que nos chefs supérieurs, général et état-major, soient pris dans la garde nationale et nommés par elle.

La garde nationale ne doit dépendre que d'elle même;

3. Nous voulons que le pouvoir militaire soit subordonné au pouvoir civil. Citoyens hors de service, nous dépendrons de la municipalité. Citoyens armés, nous devons appuyer la municipalité, dans les mesures qu'elle peut prendre pour la sécurité et l'indépendance de tous, et nous ne faillirons pas à notre devoir.

Citoyens, on parle de pillage d'armes et de munitions, "calomnie!" On nous amène des canons et nous les entourons de nos faisceaux pour empêcher qu'on ne les tourne contre nous. C'est notre droit.

Oui, nous voulons être forts pour empêcher l'effusion du sang en vertu de cet axiome: "Pour avoir la paix, il faut être prêt à la guerre," car tant que le gouvernement armera, nous devons rester armés nous-mêmes.

Citoyens, nous ferons tous nos efforts pour arriver à l'union fraternelle qui seule peut cicatriser les plaies de la patrie.

"Le chef de la Commission du XIIIe arrondissement."

E. DUVAL.

"Les commissaires-adjoints."

Jolivet, Denis-Benoit, Delage, Brulefer, E. Paty, Ducouvrai, Favre, Ducroc, Ferdinand Baudel.

La révolte de Paris.

Nos dépêches sur l'élection ayant été incompréhensibles, nous reproduisons celles que nous trouvons dans les journaux de New-York, du 29 mars.

Paris, 28 mars.

Le dépouillement des élections communales qui ont eu lieu dimanche à Paris, donne un total de 180,000 voix, dont 120,000 en faveur des candidats du comité révolutionnaire. Ce comité a fait passer 75 de ses candidats, sur 92 membres à élire. Aucun désordre ne s'est produit pendant les élections. Le nombre des électeurs qui se sont abstenus dépasse de plus d'un tiers celui des votants.

Le comité central insurrectionnel propose la création d'une fédération composée des membres des communes des trois villes les plus importantes de France. Cette fédération serait investie des pouvoirs législatifs et exécutifs pour le gouvernement de la nation.

Le plus grand calme règne aujourd'hui dans la ville. La Bourse a rouvert, et les affaires commencent à reprendre.

Londres, 28 mars.—Dans la séance tenue hier par l'Assemblée nationale française à Versailles, M. Thiers, après avoir repoussé avec indignation le projet qui lui était prêté de trahir la République, a déclaré que le gouvernement restera inébranlable sur un point, à savoir qu'il ne permettra pas à Paris d'imposer sa domination ni d'enlever le pouvoir des mains de l'Assemblée nationale, qui en est dépositaire légitime.

Versailles, 28 mars.—Les membres de la droite se montrent de plus en plus mécontents du gouvernement de M. Thiers, et c'est sous leur pression que celui-ci a résolu de former un nouveau cabinet.

M. Thiers a reçu une communication de M. de Bismark, lui offrant le concours des troupes allemandes pour la répression du désordre à Paris.

M. Thiers, après avoir consulté l'Assemblée, a répondu au chancelier allemand en déclinant formellement ses offres, et en l'assurant que, si les troubles de Paris n'ont pas fin dans une période déterminée, il prendra des mesures vigoureuses qui ont été différées jusqu'à ce jour par diverses considérations.

Londres, 28 mars—On annonce que les prisonniers français en Allemagne, dont le départ a été provisoirement suspendu, vont être autorisés à rentrer dans leur pays.

Paris, 29 mars—Au lieu de 180,000 bulletins déposés, il n'y en a eu que 130,000, soit le tiers du nombre de votes recueillis lors des élections générales de 1869.

La discorde se met de plus en plus parmi les chefs de l'insurrection parisienne. Une correspondance télégraphique rapporte qu'un M. Gasler, membre du comité central, a été condamné à mort "comme bonapartiste enragé."

Londres, 29 mars.

Les dépêches de Versailles portent que l'armée du prince Frédéric-Charles qui a exécuté, ces jours derniers, plusieurs mouvements stratégiques, est actuellement complètement stationnaire.

Versailles, 29 mars.

L'attaque contre les émeutiers—si on est obligé d'en venir là—n'aura pas lieu, dit-on, avant une dizaine de jours.

M. Schoelcher a donné sa démission.

M. Thiers a appelé à Versailles plusieurs banquiers de Paris pour leur demander s'il ne serait pas possible de transférer provisoirement les affaires de la Bourse de Paris à Versailles. On dit que les banquiers ont répondu négativement.

Des cérémonies religieuses ont eu lieu à Versailles en l'honneur des victimes tombées pendant la guerre.

Pourquoi languir, gémir et souffrir sous l'oppression d'affreux rhumes, de déchirants catarrhes qui, négligés, mènent droit à la phthisie, lorsque vous pouvez vous soulager et vous guérir en prenant l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS de Laplace. Prix du flacon, $1.

L'Illustration, contenant l'Histoire illustrée du Siége de Paris, se trouve à la librairie et au cabinet de lecture de Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

La Garde Nationale de Paris.

On lit dans le Gaulois:

Les commandants de la garde nationale continuent à défiler chez leur général en chef, M. d'Aurelles de Paladines.

Hier, c'était le tour du 3e secteur Belleville, Ménilmontant, Charonne, plus les 10 bataillons du 3me arrondissement. Les chefs de bataillon étaient au nombre de 50, accompagnés de M. Bonvallet, maire du 3me arrondissement.

M. d'Aurelle de Paladines commença par s'excuser de n'être pas dans la tenue de général de la garde nationale, mais c'était à son tailleur, a-t-il dit, qu'il fallait en imputer la faute.

Puis, il s'adressa individuellement à chaque chef de bataillon, s'informant avec soin de l'état moral des hommes. Il commença par le colonel Bondonneau, commandant du 56e, officier de la Légion d'Honneur, qui affirma que la garde nationale tout entière était prête à assurer son concours au gouvernement, s'il prenait l'engagement de maintenir la République.

—Lisez "l'Officiel" de ce matin, messieurs, répondit le général. Vous y verrez que le gouvernement y fait une déclaration républicaine.

Un commandant qui arrivait de province interrompit le général:

"Les réactionnaires, dit-il, travaillent beaucoup les départements en ce moment, et persuadent aux paysans que la République est impossible en France. Vous, même, général, en province vous passez pour n'être rien moins que républicain, et la garde nationale a le droit de concevoir de justes craintes à cet égard.

Nous voulons tous le maintien de notre chère République, et nous prétendons ne pas la laisser escamoter.

Tous les chefs des bataillons crièrent: "Oui, oui, nous la maintiendrons envers et contre tous. Vive la République!"

—Messieurs, dit le général de Paladines en se tournant vers une statuette de la Liberté qui se trouvait dans la pièce, je suis un vieux soldat qui n'ai jamais, entendez-vous bien? jamais manqué à ma parole. Eh bien, je vous donne ma parole d'honneur que si j'ai accepté la lourde tâche que m'a confiée la République française, c'est que je veux la défendre et la maintenir comme vous. La République est le seul gouvernement honnête qui puisse nous tirer de l'impasse où nous sommes, et je lui suis absolument dévoué.

Plusieurs commandants demandèrent que le général voulût bien reproduire ces paroles dans une proclamation; mais il s'excusa en disant que le gouvernement allait faire prochainement un manifeste, et qu'il ne pouvait décemment le faire avant que le gouvernement eût parlé.

Un commandant du nom de Lefèvre, partisan quand même de la guerre à outrance, déclara qu'il n'y avait pas lieu d'attendre un jour de plus pour recommencer la guerre.

—Mais avec quoi? interrogea doucement le général.

—Ne fût-ce qu'avec la pointe de nos sabres!

—D'autres l'ont faite pour vous, cette guerre-là, reprit sur le même ton M. d'Aurelles de Paladines.

Il fut question des moyens pratiques d'arriver à une bonne et prompte réorganisation, de l'intention dans laquelle était toujours le gouvernement de ne point provoquer de désarmement; on causa ainsi deux heures durant, et l'on se quitta en parfait accord et enchantés, le général des commandants et ceux-ci de leur nouveau chef.

CHRONIQUE LOCALE.

EXPLOSION.—Le gazomètre de la fabrique d'huile de graine de coton de MM. Parker & Co, au coin des rues Erato et Frout, a fait explosion samedi soir vers les 5 heures. Personne n'a été atteint et le dommage est à peu près nul.

TROUVÉ NOYÉ.—Le coroner Jackson a fait une enquête sur le corps d'un blanc inconnu, trouvé flottant sur le fleuve, devant la rue Mazant, dimanche matin vers 7 heures. Le corps était vêtu d'une chemise de flanelle bleue, une chemise de dessous de coton blanc et un pantalon bleu. Verdict du jury: noyé par accident.

LA FONTAINE DE LA RUE DU CANAL.—Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que la Compagnie des "Crescent City Water-Works" épouvantée de l'indignation que son projet d'injonction contre la ville avait fait naître, y a renoncé tout à fait et que par conséquent l'érection de la fontaine Belknap ne tardera pas à faire entendre son frais murmure aux oreilles charmées des habitants de la rue du Canal. Nous avons parlé à un des architectes de la pagode et cet architecte distingué nous a assuré que l'entreprise sera terminée dans quelques jours avec un surcroît d'embellissements qui feront le monument le plus coquet, le plus brillant, et le plus original de toute la ville.

Le public désire peut-être savoir qui a inventé, fabriqué et créé cette fontaine et de quel cerveau le plan en est sorti. Le public désire certainement savoir aussi qui en a fait les frais. Nous dirons tout de suite que la pagode fantastique dont il s'agit a été imaginée par M. J. O. Belknap et construite par M. Geo. Cronan. Nous dirons, en second lieu, que cette affaire est honnête et des plus honnêtes et qu'elle n'a rien coûté et ne coûtera rien à la ville, si ce n'est l'eau que la ville fournira. M. Belknap s'est retenu seulement trois années de jouissance de la dite pagode, trois années pendant lesquelles il en fera un temple consacré aux annonces. Ces annonces seront écrites en lettres d'or ou en couleurs de fantaisie sur du verre, chacune occupant un espace de 14 pouces sur 18 et contenant, en cinq lignes au plus, le nom, la spécialité d'affaires et l'adresse du marchand ou négociant. Le pavillon sera orné de ces plaques de verre formant tableau avec toutes les floritures modernes. On y lira les titres des principaux journaux de la ville, et le bariolage nécessité par la séparation des divers placards en fera une curiosité fort rare.

BATAILLE EN PLEINE COUR DE JUSTICE.—Hier, devant la 8ème Cour de District, quand l'affaire Dunbar-Steib, affaire provenant du fameux procès du chemin de fer de la rue des Magasins, a été appelée, M. C. Labatt, avocat de Steib, a demandé une remise, à moins que l'avocat de la partie adverse ne produisît M. Dunbar en Cour ou n'admît ce que lui (M. Labatt) alléguait que Dunbar avait dit à la 6ème Cour de District, samedi, qu'il n'avait pas autorisé M. Hyman à le représenter dans ce procès. M. Hyman a dit assez haut pour que le juge et tous ceux qui étaient présents l'entendissent: "C'est un mensonge."

M. Labatt, se retournant à l'instant et s'avançant vers M. Hyman, lui donne à la figure un coup de poing qui a été suivi bien vite de plusieurs autres.

M. Hyman, revenant à lui après cette bourrée, s'est élancé sur M. Labatt et alors a eu lieu entre les deux avocats une lutte où l'on a vu voler d'ici et de-là et papiers et plumes et encre, le tout avec un grand fracas de chaises et de bancs brisés et renversés.

En ce moment l'honorable T. J. Semmes s'avançant vers les combattants, en saisit un de la main droite et l'autre de la main gauche et tâcha de les séparer, mais il n'y parvient qu'avec l'assistance d'un député-shérif accouru au bruit de ce tintamarre extraordinaire.

Le juge Dibble a condamné les deux avocats chacun à $100 d'amende et a levé la séance, sans vouloir entendre les explications de M. Hyman qui a pu dire cependant qu'il pourrait prouver qu'il avait été employé par Dunbar.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il est mort à la Nlle-Orléans, la semaine dernière, 94 personnes dont 60 du sexe masculin, 32 du sexe féminin, 2 non classées, 66 de race blanche, 24 de race noire, 12 de race mêlée, et 4 non désignées.

UN MEURTRE DANS LA RUE DU CANAL.—Hier soir, vers sept heures et quart, quand la rue du Canal était foulée de promeneurs, un grand émoi a été causé par la détonation de trois coups de feu, l'un venant après l'autre dans une succession rapide. Les dames ont pris la fuite et l'alarme est devenue à peu près générale. On a su bientôt qu'un meurtre venait de se commettre. Plusieurs personnes s'étant portées vers le lieu de la scène, entre les rues Dauphine et Bourgogne, ont trouvé un corps gisant sur la banquette de la rue du Canal. Les témoins ont fait, dit-on, le rapport suivant:

Il paraît que M. Harry Switzer et son beau-frère, Ernest Sternhardt, tous deux employés dans le magasin de linge fait de MM. Davis et Jackson, rue Poydras causaient ensemble sur la banquette, quand ils furent approchés par le Dr Lancelot H. Everitt qui tira de sa poche un revolver et commença à faire feu sur eux. Le premier coup a atteint M. Switzer à la joue et a été fatal, la balle, comme cela a été découvert subséquemment, ayant pénétré dans le cerveau. Le Dr alors a tiré deux fois sur M. Sternhardt qui, ayant pris promptement la fuite, a échappé aux deux balles.

La police a arrêté le docteur qui n'a fait aucune résistance, ni aucun effort pour s'esquiver. Il a été emmené au corps de garde de la Place Jackson. Le Dr Lancelot qui exerçait ici la médecine depuis 25 ans n'était pas trop reconnu comme médecin par la faculté. Il s'habillait toujours d'une manière singulière évidemment pour attirer l'attention publique, et paraît avoir toujours été quelque peu dérangé. Quant à son attaque contre Switzer, on l'attribue à quelques soupçons qu'il aurait eus sur l'intervention de l'homme dans ses relations domestiques. Le corps a été transporté rue Royale 422 où Switzer demeurait. Une enquête sera faite aujourd'hui par le coroner Jackson.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Affaire de Courbevoie.

Gendarmes et gardes forestiers contre les nationaux.

Les gendarmes fusillent cinq prisonniers.

Les canons du Mont-Valérien.

Ils font refluer les communistes vers Paris.

Les remparts sont gardés.

Le rappel bat dans la ville.

Thiers, Favre et d'autres sont décrétés d'accusation par la Commune.

Le maréchal Mac-Mahon nommé commandant en chef de l'armée française.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 2 avril, au soir—Un engagement sérieux a eu lieu ce matin entre les troupes du gouvernement et les forces de la Commune. Environ 2000 insurgés ont marché sur Courbevoie, où ils ont rencontré des gendarmes et des gardes forestiers. Un capitaine de ces derniers a galopé devant des insurgés en agitant son [illegible] dans l'intention de leur parler, lorsqu'un zouave qui était avec les insurgés l'a tué raide. Un engagement général s'en est suivi. Les gendarmes ont fait cinq prisonniers, dont un âgé de 70 ans; les prisonniers ont été fusillés immédiatement. Les canons du Mont Valérien ont balayé la route et les hommes de la Commune ont fui. Vingt-cinq insurgés ont été tués et un grand nombre blessés.

L'engagement était fini à une heure. Les gardes nationaux insurgés occupent toujours la porte Maillot. Des batteries d'artillerie passent dans les rues avec précipitation. On bat le rappel, et les remparts se garnissent. La plus grande agitation règne.

Londres, 3 avril.—Une dépêche de Versailles d'aujourd'hui dit: "Le maréchal Mac-Mahon a été nommé commandant-en-chef de l'armée française."

Une dépêche de Paris de ce matin dit: "La Commune a lancé une proclamation conçue en ces termes: "Attaqués par le gouvernement de Versailles, nous avons la mission de protéger la ville et nous demandons aux citoyens de nous aider."

Toutes les forces de la Commune ont été en mouvement et on entend la canonnade dans la direction de Sèvres. Le rappel a été battu partout dans la ville.

Une dépêche de Bruxelles du 3 dit que la seconde séance de la conférence de paix a eu lieu ce jour-là.

Londres, 3 avril 10 h. P. M.—La Commune de Paris a lancé un décret citant Thiers, Favre, Picard, Dufaure, Simon et Pothuau à comparaître devant le tribunal du peuple et ordonnant que leurs biens soient saisis. Un autre décret ordonne la séparation de l'Eglise et de l'Etat, supprime les corps religieux et abolit les propriétés nationales.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 3.—Dans l'affaire de Miller contre les Etats-Unis, la Cour Suprême déclare les actes de confiscation constitutionnels et valides et les procédures contre les biens des rebelles régulières.

Dans l'affaire de Ballington contre Day, la Cour Suprême décide que le gouvernement général ne peut taxer les salaires des juges d'Etat. Le pouvoir judiciaire des Etats est exempt de toute immixtion fédérale et en ce qui concerne le pouvoir les Etats sont souverains et indépendants comme le gouvernement général.

Washington, 3 avril—Les dépenses du gouvernement pour mars ont été de $13,250,000.

Le projet suivant préparé par un républicain éminent du Nord et approuvé par beaucoup de représentants du Sud, sera proposé comme substitut au bill Ku-Klux.

1o. Tout officier d'Etat, dont le devoir est d'accorder une protection égale à tous les citoyens et qui refusera ou négligera de le faire, sera passible de dommages et intérêts.

2o. Le dit officier sera aussi passible de poursuites criminelles.

3o. Les personnes conseillant ou encourageant ces délits de la part des officiers d'Etat seront passibles de poursuites civiles et criminelles dans les cours fédérales.

4o. Les maréchals servant des mandats en vertu de cet acte pourront appeler un posse comitatus. Si la résistance est trop forte, le président pourra mettre le mandat en vigueur au moyen de l'armée et de la marine.

SÉNAT.—Un bill a été présenté pour incorporer la compagnie dite "Red River Raft Co."

M. Blair a parlé sur la résolution de Sherman jusqu'à l'ajournement.

Washington, 3 avril—L'affaire de confiscation décidée aujourd'hui venait du Michigan. La Cour a décidé que la loi de confiscation de 1862 est valide et constitutionnelle, et que le Congrès pouvait prescrire des poursuites contre la propriété des délinquants et non contre les personnes elles-mêmes. Le juge Davis a différé d'opinion avec la majorité sur des points de forme, mais a donné son adhésion sur la question de constitutionnalité. Les juges Field et Clifford ont été d'opinion tout-à-fait contraire.

Washington, 3 avril—Une dépêche de Burr, président du comité central démocratique, estime que la majorité d'English, démocrate, pour la place de gouverneur, sera de 800 et que deux représentants démocrates sont élus au Congrès, ce qui est un gain d'un. La Législature est très serrée, mais il y a plusieurs gains démocratiques.

Washington, 3 avril—Les élections municipales dans l'Ohio, autant qu'on peut le savoir jusqu'à présent, ont eu le résultat suivant: Wooster, rép.; Youngstown, dém.; Alliance, rép.; Akron, rép., excepté le marshal; Canton, dém.; Massillon, rép.; Bucyrus, réforme et tempérance; Crest Line—candidats du peuple; Sandusky, dém.; maire et Conseil républicains; Cincinnati, maire Davis, rép., réélu.

NOUVELLES DIVERSES.

Albany, New York, 3 avril—Les ouvriers du chemin de fer de la rivière Hudson, qui reçoivent maintenant $1 25 par jour, viennent de se mettre en grève pour obtenir une augmentation de 50 cents.

Memphis, 3 avril — Le train allant de Louisville au Sud a écrasé une vache à Cumberland, à 4 heures et demie ce matin. Tous les wagons à passagers ont été précipités du haut du remblai et renversés. Un constructeur de pont a été tué et trois autres voyageurs grièvement blessés. Parmi ces derniers sont monsieur et madame Rodgers, de la Nouvelle-Orléans. Madame Rodgers a dû être laissée à la station. Quinze personnes ont été légèrement blessées.

New York, 3 avril—Arrivé en Europe, le steamer Batavia.

New York, 3—Le gouverneur de l'Alabama paye l'intérêt de janvier au défaut de la Compagnie du Chemin de fer de l'Alabama et Chattanooga, sur les bonds émis par la Compagnie et endossés par le dit Etat.

New Haven, 3 avril—A New Haven, Jewell, républicain, pour la place de gouverneur gagne 391 sur le vote de l'année dernière. 31 villes dans le comté de New Haven donnent un gain de 831 pour Jewell sur l'année dernière. Jewell est probablement élu.

Kindruck, démocrate, candidat du 2d district, pour le Congrès, est probablement élu par une faible majorité.

Hartford, 3 avril—Strong, républicain, est élu au Congrès pour le 1er district.

New York 3—Une tentative hardie a été faite aujourd'hui pour voler la banque d'épargne du Parc Central, 8ème Avenue. Trois hommes sont entrés dans la banque et, après avoir fermé à clé la porte de face, ont lié et bâillonné le payeur, M. Ellison, qui commence à piller le coffre-fort. Le Dr Hoddon, un des directeurs, trouvant la porte fermée, l'a enfoncée, ce que voyant, les voleurs ont fui par l'arrière-partie de l'établissement et se sont esquivés.

Une lettre de Frankfort annonce l'élection au parlement allemand de Sonneman, éditeur de la Gazette et membre influent du parti démocrate.

Hartford, 3 avril — 20 bourgs du comté de Hartford donnent à Jewell, républicain, une majorité de 387. Le comté avait voté pour les démocrates l'année dernière.

Dépêche au Times:

Hartford, 3 avril — Assez de retours ont été reçus ici pour assurer l'élection de Jewell et aussi Kendrick et Kellogg au Congrès pour le second district. Le gain républicain dans cette ville sur l'année dernière est de 430.

Dépêche à la Presse Associée:

Norwich, 3 avril — Harkweather, républicain, est élu au Congrès dans le troisième district par 1,800 voix de majorité sur Steadman. Le vote pour la place de gouverneur, autant qu'on peut le savoir, dans les comtés de New London et de Windom, est à peu près le même que l'année dernière, quand la majorité de Jewell fut de 1,000.

New Haven, 3 avril—Les chiffres au bureau du Palladium donnent à Kellogg une majorité de 73.

Norwich, 3 avril—Jewell 1891, English 1288. L'année dernière Jewell eut 1871 et English 1086.

Washington, 3 avril—Les derniers retours assurent l'élection de Jewell et de trois membres du Congrès. Les Républicains gagnent le gouverneur, mais la délégation au Congrès est la même que l'année dernière.

Les élections municipales dans l'Ohio sont indéterminées et ont un résultat à peu près égal en gains et en pertes.

Hartford, 3 avril—107 bourgs donnent à Jewell, sur l'année dernière, un gain net de 9-6 votes. Strong, rép., est élu dans le 1e district; Kendrick, démocrate, est probablement élu au Congrès dans le second, et Barnum, démocrate, dans le 4e. L'élection dans tout l'Etat est très serrée.

New-York, 3 avril — Les affaires de la compagnie d'assurance Commonwealth, maintenant dans les mains d'un receveur, ne paraissent pas meilleures.

Dépêche au Herald:

Mexico, 25 mars, par la Havane, 31 mars — Les deux partis combinés contre la réélection de Juarez veulent l'empêcher, soit par une mise en accusation soit par la guerre. Rien n'a été fait encore pour l'impeachment.

La presse de la capitale discute chaque jour la situation critique du pays. On prédit généralement la guerre civile.

Londres, 3 avril — Le Foreign Office a reçu de Pékin des dépêches du 16 mars, annonçant que tout est tranquille.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Mexico, 24 mars—Par la Havane, le 1er avril—Le Congrès mexicain croupionne. L'opposition a une majorité de 12, mais elle ne pourrait rien faire parce que les députés de Juarez quittent la Chambre et détruisent le quorum nécessaire pour délibérer. La constitution prohibe toute représentation forcée. Le plan des fusionistes a échoué partiellement et les chances de Juarez se sont conséquemment fortifiées.

Le général Negrete répudie les fusionistes. Plusieurs des Clubs Diaz se joindront probablement au parti de Juarez. La tentative des fusionistes d'envoyer une armée de la capitale a eu pour résultat l'adhésion unanime de l'armée à Juarez.

La querelle de Jalisco est sans importance. L'ex-gouverneur Querros a demandé au Congrès de passer une loi pour faire retirer les troupes fédérales.

Dépêche au Herald:

Mexico, 25 mars, par la Havane, 31—Pendant la discussion du bill sur la tenure des places un nouveau bill a été présenté pour contrôler la nomination des ministres du nouveau cabinet de Juarez, comme suit: Ignacio Mariscal, secrétaire des affaires étrangères; Severdera secrétaire d'Etat; Castillo, secrétaire de la justice; Velasco, secrétaire du gouvernement; Romero, secrétaire du Trésor; Ignacio Mejia, secrétaire de la guerre et de la marine, et Barcarcel, secrétaire de l'intérieur. Les trois derniers sont de nouveaux membres.

On rapporte qu'ultérieurement Romero sera envoyé comme ministre à Washington. On attend avec anxiété le retour de Mariscal pour le 23.

Le bill de la liberté électorale a passé au Congrès.

Les partis combinés contre Juarez travaillent ensemble comme par avant. Negrete a publié une note où il dénonce toute union d'intérêt avec Lerdo.

Les affaires à Jalisco sont critiques. Le général Guadarrama appuie le gouverneur nommé par la Législature, qui est aussi appuyée par Juarez. Pendant qu'une majorité au Congrès appuie Gomez Cuervo, tous les deux ont des troupes et l'on s'attend à un conflit d'heure en heure. Le gouvernement contrôle le télégraphe et les nouvelles venant de ce district.

Le jour de la naissance de Juarez a été célébré par un bouquet et un grand pavoisement de drapeaux Américains et Allemands.

L'élection de Romero pour la place de gouverneur de Puebla sera contestée, attendu qu'il est un partisan de Lerdo.

Les autorités mexicaines refusent de rendre les meurtriers des Américains dans l'Arizona.

Un décret érige la Baie de Magdalena en port d'entrée pour les navires de cabotage et de l'étranger.

Schlosser, ministre prussien, partira par le prochain steamer anglais pour Berlin où il recevra des instructions et d'où il retournera à Washington comme ministre de l'Empire Allemand à la place du baron Geroll.

(Dépêches d'hier soir.)

San Francisco, 3 avril—La sécheresse continue et cause de grands dommages dans tout l'Etat.

On a éprouvé de fortes secousses de tremblement de terre, par intervalles de cinq minutes. Les maisons ont été ébranlées et les habitants ont fui dans les rues. Pas de dommage.

Paris, 2 avril, au soir—On s'est battu depuis hier soir sur divers points. Le fort du Mont Valérien a ouvert le feu sur les nationaux qui marchaient sur Courbevoie, et les ont empêchés de s'établir sur ce point. Les nationaux ont été forcés de se retirer après une perte considérable.

Londres, 3 avril—Une dépêche de Paris au Times dit que le combat à Courbevoie a été une sérieuse affaire. Les rapports sur la question de savoir quel côté a tiré le premier sont contradictoires.

Les nationaux ont été tout d'abord refoulés dans Courbevoie d'où les bombes les ont fait sortir. Arrivés à Neuilly ils ont engagé une chaude fusillade, mais de nouveau ils ont été obligés de se retirer. Ils sont rentrés dans la ville et en ont fermé les portes. Les troupes de Versailles n'ont pas essayé de les poursuivre. Les nationaux ont perdu 300 hommes.

Londres, 3—Les troupes du gouvernement ont fusillé les rebelles faits prisonniers. L'indignation populaire contre le gouvernement de Versailles est terrible. Les nationaux menacent d'attaquer Versailles.

Des dépêches spéciales rapportent que le 74e régiment de ligne est allé à Paris samedi et qu'il a fraternisé avec les nationaux.

La reine Victoria est allée voir Napoléon à Chiselhurst aujourd'hui.

Versailles, 2 au soir—La crise est arrivée. Deux batteries sont en mouvement sur la route de Paris et les ambulances sont prêtes.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré MERCREDI 5 du courant, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feue Dame HELENE T. FOSTER. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités d'y assister sans autre invitation.

Bureau de la Compagnie d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane—130, rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 3 avril 1871.—Les membres de cette société sont avisés de la mort des membres dont voici les noms: Danl. Errald, (Nlle-Orléans, 15 décembre 1870), Ignatius Caulfield, (N.-O., 7 janvier 1871), W. J. Duncan, (N.-O., 15 janvier 1871), John Lutz, (N.-O., 22 janvier 1871). Les membres de la société sont invités à venir payer sans autre avis, au Bureau de la compagnie (Carondelet, 130) la somme de $1 75 par chaque décès, dans le délai de trente jours à compter de la date du présent.

2 avril—au 9. B. W. YOUNG, Secrétaire.

LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, deux portes après la rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

1oct—6m PP

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisseries, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

—PPsp DMaV

J. AUGÉ,

132 - - Rue du Canal - - 132

RÉDUCTION DE PRIX.

100 dou. de GANTS, VRAIS JOUVIN,

Reçus par le steamer MERCURY,

4 av—3t

EN débarquement du navire "Anna," venant de Gênes—

400 caisses MACARONI et VERMICELLI d'Italie.

[illegible] FIGUES de Naples.

[illegible] CÉDRAT.

A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson entre Chartres et Vieille-Levée.

4 avril—3t

Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison WILLOZ & BOUTAND, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. M. A. Willoz assume la liquidation. [illegible]

Nlle-Orléans, 3 avril 1871.

Le soussigné continue, pour son propre compte, l'exploitation de la fabrique [illegible]

E. WILLOZ.

Compagnie du Gaz Steiner DE LA LOUISIANE.

Bureau, No 132, rue Carondelet, au premier étage.

—DIRECTEURS—

CARL KOHN, [illegible], G. T. BEAUREGARD, [illegible] VAN NORDEN, JULES CASSARD, C. J. PERRY, JAMES B. GUTHRIE.

[illegible]

Perdu.

Lundi, [illegible]

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

Vallée de la Nlle-Orléans, le 3 avril 1871. E∴ V∴

Chap∴ de R.∴ + l'Etoile Polaire No 2, sous la juridiction du Grand Chapitre de l'Etat de la Louisiane. Les officiers et membres de ce Souv∴ Chap∴ sont priés d'assister à la réunion régulière qui aura lieu samedi, 8 avril, à 8 heures précises du soir, au local ordinaire.

Par ordre du T∴ S∴

4avril—2t F. RIBAULT, Secrétaire.

A Vendre POUR CAUSE DE DÉPART.

LA PENSION située rue des Magasins, No 232, [illegible]

Club Español.

ELECCION DE OFICIALES.

EN virtud de una resolucion adoptada en la Asamblea anterior, y conforme al articulo 9o de los reglamentos, los miembros efectivos y honorarios de dicho "Club" se servirán asistir a la Asamblea que tendrá lugar el MIERCOLES, 5 del corriente, a las 7 de la noche, en el local de costumbre, con el objeto de proceder a la eleccion de Oficiales que deberá tener lugar. El señor Presidente recomienda la mayor puntualidad.

Por orden del Presidente, V. G. FERNANDEZ, Secretario.

2 avril—3t

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

SALUT—FORCE—UNION.

Or∴ de la Nlle-Orléans, 3 avril 1871.

La Resp∴ Log∴ LE CROISSANT DE LA LOUISIANE tiendra sa réunion MARDI, 4 avril, à 7 heures du soir, coin St-Louis et Passage de la Bourse. Les membres des Loges LA SOLIDARITÉ, NAZARETH, LE FOYER MAÇONNIQUE et ROBT. E. LEE, ainsi que tous les Maç∴ [illegible] sont fraternellement invités à assister [illegible] affaires importantes.

Par mandement, F. ESCOLANA, Vén∴

J. B. TRONCLAIR, Secrétaire.

3 avril—2t

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance, de la Nlle-Orléans.

Assemblée Générale Trimestrielle.

MESSIEURS les officiers et membres de la dite Société sont prévenus que l'assemblée générale et trimestrielle, aura lieu le LUNDI, 3 du courant, à 7 1/2 heures, à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Ils sont en même temps prévenus que la troisième et dernière lecture de la nouvelle constitution sera faite pour être adoptée ou refusée, selon la majorité présente.

Par ordre du Président, A. A. MARCHAND, Secrétaire.

1erav—3t

Banque d'Epargnes de la Louisiane

—No. 51 DE LA RUE DU CAMP—

L'argent

Déposé au DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES d'ici au 15 du courant,

PORTERA INTÉRÊT A PARTIR DU PREMIER AVRIL.

L'INTÉRÊT SUR LES DÉPOTS D'or et d'Argent est payé dans la même monnaie que le principal.

mars—6t PP

AVIS AUX DAMES.

Marchandises de printemps et d'été

LION & PINSARD,

151 & 153....Rue du Canal....151 & 153

A COTÉ DE HOLMES.

VIENNENT de déballer un grand choix de RUBANS, CEINTURES (Sashes), CRAVATES, GARNITURES pour robes et confections, VELOURS, DENTELLES, FRANGES et EFFILÉS, MERCERIES de toutes sorties.

30 mars—1 à Mar

Banque d'Epargnes de la Louisiane, No 51 de la rue du Camp.

L'ARGENT déposé au département des épargnes d'ici au 15 du courant portera intérêt à partir du 1er avril. L'intérêt sur les dépôts d'or et d'argent y est payé dans la même monnaie que le principal.

THEODOR DANZIGER & SON,

203......RUE DU CANAL......203

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Offrent cette semaine:

40 pièces Piqué blanc à 20 c,

[illegible]

T. Danziger & Son,

203......RUE DU CANAL......203

(Entre Bourgogne et Remparts.)

Nouveautés! Nouveautés!

La maison BERBES ayant complété son assortiment d'articles de modes et de fantaisie de printemps pour dames et enfants, offre aux acheteurs le choix le plus varié de NOUVEAUTÉS comprenant CHAPEAUX, RUBANS, FLEURS, SOIERIES, TULLES, CRÊPES, DENTELLES BLONDES, GUIPURES, VALENCIENNES, BOBINETS, ORGANDIES, TARLATANNES, MOUSSELINES, BRODERIES, GANTS, MITAINES, RUCHES, SALONS, PASSEMENTERIES, GARNITURES de toutes sortes et COURONNES pour mariées et communion que l'on vend à très bas prix.

2 avril—1 mois. Rue Royale No. 57.

A mes Amis et à mes Clients.

M'ÉTANT associé avec M. H. B. STEVENS, encoignure des rues St-Charles et Commune, je suis heureux de recevoir mes amis et mes clients dans mon magasin, [illegible]

HENRY L. ZEBALL.

Vins Rouges.

EN débarquement du steamer MERCURY et du navire PARAMOUNT, de Bordeaux:

[illegible] VIN DANIEL,

[illegible] BOUFFRON,

[illegible] POMPIGNAC.

A vendre par A. CARRIERE & Co., 51 Bienville.

Fruits à l'Eau-de-Vie.

EN débarquement du navire PARAMOUNT, [illegible] Fruits à l'eau-de-vie LEMPUT, BUCHE & Cie.

A vendre par A. CARRIERE & Co., 51 Bienville.

Eau-de-Vie.

EN débarquement du steamer MERCURY, de Bordeaux: [illegible] Eau-de-Vie Mre CASTILLON de 1864. A vendre par A. CARRIERE & Co., 51 Bienville.

Cow Peas. Cow Peas.

1800 sacs de FÈVES de la Caroline, en magasin et à arriver.

A vendre par F. E. DURAND, [illegible] Vieille Levée.

En débarquement du brick CONCETTA, [illegible]

Burgundy Port. [illegible]

A vendre par T. SAILLY BLANCHARD Jr., Vieille-Levée.

En Débarquement des navires "Paramount" et "Mercury," DE BORDEAUX.

200 barriques VIN ROUGE [illegible]

R. BORDELON & CO., No 22, rue Magazine.

Banque Nationale de l'Etat —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

LES Actionnaires de cette Banque, dans une élection qui a eu lieu le 27 courant, ont élu pour Directeurs, MM.—SAM. H. KENNEDY, R. RIGNEY, S. FRIEDLANDER, PAULIN DUREL, CHAS. E. FENNER, O. P. BLANCARD, J. LEISY, J. H. FELTON, A. FOSTER ELLIOT.

Dans une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 29 courant, les Officiers ci-après ont été réélus à l'unanimité—SAM'L H. KENNEDY, Président, R. RIGNEY, Vice Président, CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

BANQUE NATIONALE DE L'ETAT DE LA NOUVELLE-ORLEANS (Ci-devant Banque de l'Etat de la Louisiane)

SAM'L H. KENNEDY, Président, R. RIGNEY, Vice-Président, CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

ACTIF: Billets et traites $917,722 54; Bons des Etats-Unis en primes [illegible]; Propriétés foncières 135,300 [illegible]; En caisse 379,714 15; Dépenses, mobilier et impôts [illegible].

PASSIF: Capital actions $500,000 00; Dépôts 512,181 07; Circulation [illegible]; Dû aux banques étrangères et banquiers [illegible]; Profits et pertes, intérêts et change [illegible].

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1871.

A VENDRE

En magasin et en débarquement du steamer MERCURY, de Bordeaux: VINS rouges et blancs, en barriques et en caisses; COGNAC, ABSINTHE, KIRSCH, WHISKEYS fins et ordinaires; MADÈRE, SHERRY; HUILES D'OLIVE, VINAIGRE; GUIGNOLET, CASSIS, VERMOUTH, FRUITS à l'eau-de-vie; BOUCHONS & BOUTEILLES; ANISETTE de Bordeaux, CURAÇAO de Hollande, PATÉS de foies gras et de gibier, truffés; SAUCISSES, GALANTINES, CERVELAS, &c. ASPERGES, LAMPROIS, CÈPES à l'huile, PETITS POIS, TRUFFES naturelles; SAUCISSONS de Lyon, Véritables CONFITS D'OIES, de Bordeaux; Un nouvel envoi du véritable et si recherché AYA PANA, seul dépôt du fabricant.

Par le navire La Victoire et autres de Bordeaux, grand assortiment de vins pour familles, etc., etc., etc.

B. TIBLIER, 14, rue Conti, 14.

Fruits, Moutarde, Vinaigre.

25 CAISSES FRUITS au jus, FRUITS à l'eau-de-vie, MOUTARDE Bordeaux, VINAIGRE Castel Jne, PATÉS TRUFFÉS de Rodel fils, ASPERGES, 100 paniers ANISETTE E. Lafaurie, do Marie Brizard. En débarquement du steamer Mercury, de Bordeaux, à vendre par J. B. SOLARI, 44, rue Royale.

Divers.

LIGNUM VITÆ—10 tonneaux. ÉPONGES—15 balles. ANCRES—deux de seconde main à bas prix. TABAC manufacturé—une facture de Tabac assorti. CUIR—à semelles, à harnais et à bordures. BANDES A TENTES—couleurs et modèles assortis. DUCK COTON et CHANVRE—de tous numéros et largeurs.

A vendre par ED. PILSBURY, Au No 31 de la rue Carondelet.

MARCHANDISES SECHES A bon marché, Venant des Encans de New-York. —CHEZ— TURCOTTE & LAROSE, JACKSON STORE.

NOUS offrons en vente, à partir de LUNDI, 20 du courant, un grand stock de MARCHANDISES NOUVELLES à des prix excessivement réduits. Nous invitons nos amis et le public à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs—Toile d'Irlande pur fil, par 24 yards, $6 50. Toile à draps, de toute largeur, $1. Piqué blanc à 20 cts. Barège japonais à 25, 30 et 35 cts. Mozambique, belle qualité, à 20 cts. Serviettes à franges, par fil, par douz., $2 50; Indiennes, bonne qualité, à 10 cts. Pointes en dentelle, en Chantilly et Lama. Ombrelles, En-tout-Cas, Sunshades, parapluies, en tous genres. Bas blancs et écrus; Chaussettes blanches et écrues. Robes de bal—Nouveautés, etc., etc. Les planteurs trouveront un grand choix de marchandises à leur usage et à des prix très au-dessous d'aucune autre maison de la ville. Et un million d'autres articles trop longs à énumérer.

Cognac. Cognac.

EN DÉBARQUEMENT —DU— Steamer "Mercury" de Bordeaux: Champagne Vineyard Proprietors Co. Henry Hassen Vieux Cognac. Goldenburg Vieux Cognac. Lacroude Frères Fine Champagne. Alexandre Seignette, La Rochelle.

A vendre, sous les clés de la Douane, par VOS. MAIGNAN & F. LABORDE, 23 et 25, rue Bienville.

AVIS.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 janvier 1871, les soussignés ayant été nommés Commissaires par la dite Cour, à la requête de la ville de la Nouvelle-Orléans suivant une résolution du Conseil de Ville, No 537 (série de l'administration) adoptée par le dit Conseil le 15 novembre 1870, à l'effet de faire une estimation et un assessment pour l'ouverture de la rue Franklin, dans le Quatrième District, de la rue Jackson à la rue Philippe, d'après un plan dressé par L. H. Pillé, [illegible]. Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées que les Commissaires soussignés ont déposé des copies des estimations et des assessments relatifs à l'ouverture de la dite rue, et un plan y annexé, au greffe de la dite Quatrième Cour, et que les dits Commissaires seront prêts à déposer leur rapport définitif à la dite Cour pour homologation, le LUNDI 1 MAI 1871. [illegible]

E. B. PRAGUE, HENRY BEROU, T. THEARD, Commissaires.

Maisonnette.

On demande une jolie MAISONNETTE (cottage) dans le voisinage des rues de l'Esplanade ou des Remparts, ou près d'une ligne de chars de ville. S'adresser au Lock Box No 355, bureau de Poste, Nouvelle-Orléans.

A vendre, Pour cause de départ,

Une GROCERIE et CAFÉ attenant à la grocerie, située dans le Troisième District, ayant une nombreuse clientèle et faisant de bonnes affaires. Pour les conditions, s'adresser à M. Louis Mestier, rue Vieille-Levée, entre Hôpital et Ursulines.

A Vendre pour cause de Départ.

La belle résidence No 238 rue Dauphine, entre les rues Quartier et Esplanade, [illegible]

A vendre,

UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situé au No 196 rue Ursuline, entre Marais et Tremé, pour cause de maladie du propriétaire. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Louer,

A partir du 1er mai 1871, avec un long bail, le haut du magasin F. Dumonteil, encoignure Canal et Bourbon, et le magasin et la maison No 17 rue Bourbon, entre Canal et Douane. S'adresser à F. DUMONTEIL, Canal et Bourbon.

A vendre ou à louer, à Mandeville, [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works: ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

VIN—100 barriques

DE BON VIN de propriétaires [illegible], près Bordeaux, pour famille, reçu par steamer Mercury et consigné, et à vendre au gré des acheteurs, par A. PEPIN.

Pour le Hâvre,

Le steamer anglais, de première classe, MERCURY, capitaine Hetherington, partira pour le port ci-dessus, dans un bref délai. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à C. CAVAROC & SON, 5 Exchange Place.

En débarquement —DU— STEAMER "MERCURY," Venant de Bordeaux, ET A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS:

600 barriques VIN ROUGE, MADÈRE ordinaire, PORTO, SHERRY, VINAIGRE vin blanc, COGNAC, 12 boucauts FIL A VOILE, MONTFERRAND, CÔTES de FRONSAC, VIN BLANC, VIN ROUGE, CHATEAU TERREFORT, CHATEAU TALBOT, CHATEAU MARGAUX, MUSCAT, CLOS VOUGEOT, SHERRY supérieur, 500 paniers BOUTEILLES vides, BOUCHONS. [illegible]

C. CAVAROC & SON.

En débarquement —DU— NAVIRE PARAMONT, VENANT DE BORDEAUX.

140 barriques VIN ROUGE, 25 futailles COGNAC DELIZINIER, ACHILE PETIT, COQ PÈRE & FILS, 30 barriques MONTFERRAND. Et à vendre par C. CAVAROC & SON.

Nouvelles Marchandises DE PRINTEMPS CHEZ GUÉBLE & NIPPERT,

137....RUE DU CANAL....137

REÇU par le steamer Chrysolite, de Liverpool, un complet assortiment de GANTS DE PEAU DE TOUS GENRES. Gants blancs à $1, 2, 3 et 4 boutons, Gants vert lumière et bleu de ciel, Un nouvel envoi de nos excellents gants à 75 c. la paire. Garnitures et Boutons. Rubans pour Echarpes et Ceintures. Ombrelles, En-tout-cas, Résilles, Eventails, etc. Devants de Chemises, Cravates, Caleçons, etc. Un fort lot d'Eventails et autres Chinoiseries achetés à la Vente d'Encan de la Cargaison de la barque "Lawrence" que nous sommes prêts à écouler avec une très faible avance sur le prix d'encan. GUÉBLE & NIPPERT.

Livres de droit.

VENANT d'être reçus de New York, un grand assortiment de LIVRES DE DROIT, des dernières éditions. Les avocats feront bien de venir examiner cet envoi. H. F. SIMSON, 20 Commercial Place.

Changement de Domicile.

MADAME GOUBLER, Sage-Femme, a l'honneur d'informer ses connaissances et le public en général qu'elle vient de transférer son domicile au coin des rues Dumaine et Bourgogne.

Beurre. Beurre. Beurre.

LES propriétaires d'hôtels et de restaurants, les négociants et les familles peuvent constamment se procurer du BEURRE DU NORD de choix, provenant des meilleures vacheries de New-York, en tinettes, baquets, barillets et boîtes, à l'AGENCE DU BEURRE, No 34 de la rue Tchoupitoulas.

Avis.

JE fais savoir à mon fils ALBERT ZEPPENFELD, qu'il peut avoir de mes nouvelles [illegible], rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine, Nlle-Orléans.

G. W. DUNBAR & SON, RUE ST-LOUIS, NOUVELLE-ORLÉANS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, Qui ont remporté les prix.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 AVRIL—CLASSE No 79.

23 34 5 17 38 42 13 55 26 59 66 27

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salles de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs, Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 1er avril 1871. H. PERALTA, ABAM GIFFEN, Commissaires.

Dernier avis,

A ceux qui ont souscrit aux actions de la Compagnie du Télégraphe National.

LES souscripteurs aux susdites actions sont prévenus que le reste des versements est maintenant dû et doit être payé, à mon bureau, No 38 de la rue Conti, entre les rues Gravier et Poydras. [illegible] DAN'L EDWARDS, Directeur.

MAISON J. GALINIER

101 . . RUE ROYALE . . 101

Entre St-Louis et Conti.

OUVERTURE de la saison de printemps et d'été. Reçu par les derniers arrivages d'Europe; Un très beau choix de CHAPEAUX DE PAILLE achetés dans les fabriques anglaises, belges, suisses et d'Italie. Aussi—UN BEL ASSORTIMENT DE FLEURS FRANÇAISES. CHAPEAUX richement garnis, d'après les derniers modèles. Prix très avantageux.

Changement de Domicile.

LE DR. F. FORMENTO a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transféré son domicile au No 255 de la rue Royale, entre St. Philippe et l'Esplanade. Heures de consultations de 8 à 9 A. M. et de 5 à 6 P. M. Heures de consultations à l'Infirmerie de la rue du Cirque, de midi à 2 heures.

Clay Peas de la Caroline.

700 sacs en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par JOHN B. LAFITTE & CO., Au No 40 de la rue de l'Union.

$200,000. Grande vente de Marchandises Sèches de Saison, SANS EGARD AUX PRIX COUTANTS, —CHEZ— PEPIN & TURCOTTE, 180....RUE DU CANAL....180, Maison Blanche, Encoignure Baronne.

$200,000 —DE— Marchandises sèches de printemps et d'été devant être vendues d'ici à 30 jours, pour cause de dissolution de société.

NOUS offrirons, à partir de LUNDI, 6 mars, tout notre stock de marchandises sèches à un grand sacrifice. Les personnes qui désirent faire de bons marchés feront bien de se presser afin d'avoir le choix. Après le temps limité, la balance du stock sera vendue à l'encan. [illegible]

Pianos, Pianos, —ET— Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE, 9—Rue Royale—9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc. Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, de méthodes, etc., etc. Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés en musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., des meilleures fabriques de Paris. Le tout offert à des prix exceptionnellement réduits.

PIANOS PLEYEL.

Nous avons en magasin un assortiment complet des célèbres PIANOS PLEYEL. Nous vendons ces excellents instruments à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. On trouvera aussi chez nous d'autres Pianos droits de Pleyel et d'Erard, de seconde main.

ZORN & BREMER, 176......CANAL......176, Entre Baronne et Dryades.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

157......CANAL......157 (Incorporé le 13 mars 1855)

—OFFICIERS— L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président. SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs— Dr. W. Newton Mercer, L. F. Generes, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thos. A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Charles J. Leeds, Samuel Jamison. Intérêt de 6 pct sur les dépôts.

Robt. E. Lee's Cheap Hat Store. Corner Royal & St-Louis. HATS at 25 cts, 50 cts, 75 cts. Extra qualities from $1 to $5. SILK HATS $3 made to order.

Parlé's Saloon, 66 [illegible] 66. Autre entrée, 145 1/2, rue Gravier. LA BUVETTE du paquebot à vapeur [illegible] est approvisionnée par ce dépôt. A. PARLE, Propriétaire.

De quel fil vous servez-vous? LE FIL DE COTON LONGUE SOIE DE WILLISTON EST RECONNU Le meilleur des fils. NORTH, BRUAH & MASON, Marchands en gros, Articles de fantaisie et "Notions", Rue des Magasins, Sont les agents des fabricants.

Redmond B. Mannion, 20 ......Rue Carondelet...... 20

EMET des Lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. ROTHSCHILD & SONS, Londres, DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris, M. DE ROTHSCHILD, Vienne, M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, Francfort. Et tous leurs correspondants.

JULES MOSSY, NOTAIRE PUBLIC, 8...... Gallier Court ......8, Nouvelle-Orléans.

HENRY TRICOU. EUGENE BOISSEAU.

TRICOU & BOISSEAU, 88 - - Common St. - - 88

ONT toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de—CHAPEAUX feutre et laine, pour hommes et enfants, CHAPEAUX paille et Panama, CHAPEAUX pour [illegible].